

Renoncer à l'empire ? Grandeur et décadence de l'idée d'Europe cosmopolitique

Céline Spector

▶ **To cite this version:**

Céline Spector. Renoncer à l'empire ? Grandeur et décadence de l'idée d'Europe cosmopolitique. Lumières, 2015. hal-01940526

HAL Id: hal-01940526

https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-01940526

Submitted on 30 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Renoncer à l'empire ?
Grandeur et décadence de l'idée d'Europe cosmopolitique[1]

> COSMOPOLITAIN, *ou* COSMOPOLITE (*Gram. & Philosoph.*)[2] On se sert quelquefois de ce nom en plaisantant, pour signifier *un homme qui n'a point de demeure fixe*, ou bien *un homme qui n'est étranger nulle part.*

Abstract : Dans un ouvrage paru en 2004 *Das kosmopolitische Europa* (traduit en français, *Pour un empire européen*), Ulrich Beck et Edgar Grande plaident pour une nouvelle « cosmopolitisation » de l'Europe. Leur ambition est de défendre une Europe conçue comme un empire « post-hégémonique ». Beck et Grande considèrent que l'intégration européenne traduit une déformation du cosmopolitisme, qui résulte pour l'essentiel de l'égoïsme des Etats-membres. Cette contribution se propose de mesurer la pertinence des stratégies proposées afin de surmonter ces déformations et d'assumer l'idéal cosmopolitique.

In a book written in 2004, *Das kosmopolitische Europa,* Ulrich Beck et Edgar Grande argue for a cosmopolitan Europe. Europe should be understood as a post-hegemonic empire. Both theorists diagnose European integration as an example of « deformed cosmopolitanism », as a result of the egoism of the member states. In this paper, I will assess the different strategies intended to overcome these deformations through a realisation of Europe's cosmopolitan potential.

La question européenne a souvent été abordée dans le contexte d'une critique de l'empire. Au XVIII[e] siècle, une réflexion nouvelle sur l'Europe apparaît dans des considérations philosophiques sur l'histoire, qui distinguent politique des anciens et politique des modernes[3]. La politique des anciens serait marquée par le modèle de l'empire, celui de la Grèce et surtout de Rome ; la politique des modernes par l'échec des projets impériaux, de la Papauté à Louis XIV en passant par Charlemagne ou Charles Quint. Telle est la leçon des *Réflexions sur la monarchie universelle* de Montesquieu, opuscule non publié rédigé vers 1733, qui énonce les raisons pour lesquelles le modèle impérial conquérant est voué à l'échec[4]. Non seulement tout empire est voué à la dissolution ou au despotisme, mais la figure moderne de la puissance est désormais économique et non territoriale. *Sur son propre territoire*[5], l'Europe ne peut donc se concevoir que comme négation de l'Empire.

Or notre époque assiste à une résurgence du concept d'empire. Alors que les Européens semblaient à bon droit dégrisés des illusions de la restauration d'un modèle impérial, ils entendent de nouveau parler d'empire non seulement à propos des Etats-Unis

---

[1] A paraître dans la revue *Lumières,* numéro sur « Le cosmopolitisme », T. Coignard et L. Lourme (dir.), Presses Universitaires de Bordeaux, 2016.

[2] Diderot, *Encyclopédie,* IV, 297.

[3] Voir *Penser l'Europe au XVIII[e] siècle. Commerce, Civilisation, Empire,* A. Lilti et C. Spector (dir.), Oxford, Oxford University Press Studies in the Enlightenment, 2014 (notamment l'article d'A. Lilti).

[4] Montesquieu, *Réflexions sur la monarchie universelle en Europe* (texte établi par F. Weil, introduction et commentaires de C. Larrère), in *Œuvres complètes de Montesquieu*, t. II, P. Andrivet et C. Volpilhac-Auger (dir.), Oxford, Voltaire Foundation, 2000. L'opuscule n'a pas été publié du vivant de l'auteur et tous les exemplaires sauf un furent détruits par prudence. Mais l'essentiel est passé (diffracté en divers lieux) dans *L'Esprit des lois*.

[5] Sur la question de la colonisation, voir « Montesquieu et l'empire », *Revue Montesquieu,* n°8, 2005-2006, C. Spector (dir.).

ou de la Russie, mais à propos de l'Europe elle-même. Certains penseurs radicaux, comme Antonio Negri, ont voulu réinventer le concept d'Empire et voir en l'Europe un ferment de résistance à l'unilatéralisme américain[6]. D'autres, comme Peter Sloterdijk, exhortent les Européens à revendiquer l'Empire et à assumer l'idée directrice de son imagination politique, soit « une sorte de métempsychose de l'Empire romain »[7]. D'autres encore défendent l'Europe comme une nouvelle forme d'empire, un empire « post-hégémonique ». Dans un ouvrage écrit à quatre mains en allemand en 2004, *Das kosmopolitische Europa* (traduit en français sous un titre infidèle, *Pour un empire européen*), Ulrich Beck et d'Edgar Grande plaident ainsi pour une nouvelle « cosmopolitisation » de l'Europe. C'est cet ouvrage qui sera au cœur de notre analyse[8].

L'Europe ne peut-elle aujourd'hui se passer du concept d'empire – fût-il « cosmopolitique » ? Cette contribution se propose d'explorer la tentative esquissée par Beck et Grande en précisant le sens de leur *stratégie cosmopolitique*[9]. Il s'agira d'examiner la pertinence du concept d'empire « post-hégémonique » et d'évaluer la légitimité de son application à l'Europe.

L'Europe cosmopolitique

Docteur en Philosophie, Sociologue, Professeur à l'Université de Munich et à la London School of Economics, Ulrich Beck a acquis sa renommée internationale grâce à deux ouvrages traduis en français sous le titre *La société du risque* et *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Il est depuis 2010 membre du Groupe Spinelli, initiative destinée à relancer la recherche d'un fédéralisme au sein de l'Union européenne. Ce groupe, qui compte parmi ses membres Daniel Cohen-Bendit, entend mettre en place un réseau de citoyens, d'ONG, d'universitaires, d'écrivains et de politiciens qui soutiennent le fédéralisme. Edgar Grande est Professeur de Politique comparée à l'Université de Munich[10]. Dans *Das kosmopolitische Europa,* leur point de départ est le suivant : il faut repenser l'Europe, objet *sui generis*, en l'associant au concept de cosmopolitisme[11]. Dans le sillage de la sociologie politique de Weber, leur ambition est de concevoir l'*européanisation* à la lumière de la théorie de la « modernisation réflexive ». Cette « seconde modernité » contraste avec la première en ce qu'elle critique l'essor continu des sciences et des techniques qui a fait le succès de la modernité industrielle. Selon U. Beck, la société industrielle, où le problème central était la

---

[6] A. Negri, *Empire and Beyond* (d'abord publié en italien : *Movimenti nell'impero*, 2006), Cambridge, Polity Press, 2008. Sur ce concept, je me permets de renvoyer à mes articles : « La multitude ou le peuple ? Réflexions sur une politique de la multiplicité », *Critique,* n° 654, novembre 2001, p. 880-897 ; « Le spinozisme politique aujourd'hui », *Esprit*, mai 2007, p. 27-45.

[7] Peter Sloterdijk, *Si l'Europe s'éveille. Réflexions sur le programme d'une puissance mondiale à la fin de l'ère de son absence politique,* trad. O. Mannoni, Paris, Mille et une nuits, 2003, p. 38-39.

[8] Dans la version anglaise de son site, U. Beck considère l'ouvrage comme le dernier d'une trilogie sur l'âge de la globalisation qui comprend *Power in the Global Age* (traduction en 2005), *Cosmopolitan Vision* (traduction en 2006) et *Cosmopolitan Europe* (traduction en 2007). Voir aussi U. Beck, « Réinventer l'Europe. Une vision cosmopolite », *Conflits,* n°68, 2007, p. 17-29.

[9] Ulrich Beck, Edgar Grande, *Pour un empire européen,* trad. A. Duthoo, Paris, Flammarion, 2007, p. 370. Voir la présentation critique de Geneviève Warland, *La Revue nouvelle,* n°2, février 2008, http://www.revuenouvelle.be/Pour-un-Empire-europeen-d-Ulrich-Beck-et-Edgar.

[10] E. Grande est co-éditeur, en 2008, d'un manuel intitulé *West European Politics in the Age of Globalization* paru aux Cambridge University Press.

[11] Voir notamment, dans le sillage de J. Habermas, Jean-Marc Ferry, *Europe. La voie kantienne. Essai sur l'identité postnationale*, Paris, Cerf, 2005 ; Francis Cheneval, « Le cosmopolitisme processuel. Pertinence européenne de l'idée kantienne », in: *L'Idée d'Europe. Prendre philosophiquement au sérieux le projet politique européen,* J.-M. Ferry (dir.), Paris, PUPS, 2013, p. 181-201. Et dans le sillage d'Arendt, Étienne Tassin, « La mondialisation contre la globalisation : un point de vue cosmopolitique », *Sociologie et sociétés,* vol. 44, n° 1, 2012, p. 143-166.

répartition des richesses, a cédé la place à une société centrée sur la répartition des risques[12]. Il faut en mesurer les conséquences politiques et appliquer cette théorie à l'Europe.

D'un point de vue méthodologique, Ulrich Beck et d'Edgar Grande défendent une forme de constructivisme. Leurs thèses-phares peuvent être résumées de la façon suivante :

1. « L'Europe ne peut pas être trouvée : il faut l'inventer »[13]. L'Europe est une construction politique, non une identité figée. L'Europe n'est ni État fédéral, ni une simple fédération d'États-nations, mais une forme politique nouvelle à géométrie variable, qui prend la forme d'un empire associé par une coopération renforcée.
2. Le sujet politique de l'Europe ou le *nous* qui légitime l'ordre juridique cosmopolitique, ce sont les Européens qui deviennent sujets de leur histoire. Grâce à sa jurisprudence, la Cour de justice européenne devient ainsi un entrepreneur cosmopolitique qui, par la force du droit, fait triompher l'Europe sur la logique des nations. A cet égard, l'européanisation est une autre façon de désigner l'auto-création de l'Europe, même si cette création ne se pense pas naïvement sur le mode volontariste de la planification.
3. Ce constructivisme est orienté par des fins et des valeurs. Par quels principes politiques l'Europe doit-elle se créer ? Là encore, il n'existe pas de réponse simple et univoque. Certes, il existe des « valeurs fondamentales » énoncées par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de décembre 2000. Le préambule de la Charte fait référence au « patrimoine spirituel et moral » de l'Union et énumère toutes une série de droits, de valeurs, de principes. Mais la nature exacte de ce patrimoine est débattue : se limite-t-il à la culture occidentale chrétienne ou va-t-il au-delà[14] ? Selon les auteurs, l'Europe n'est certes pas un club chrétien. Elle est unie par des valeurs (la laïcité notamment), mais surtout par des procédures. La défense de la liberté individuelle conduit ici à affirmer le primat des procédures sur les principes.
4. Ce constructivisme n'est pas radical. Il faut considérer les valeurs et les normes de la nouvelle Europe comme une réponse à l'histoire des régimes totalitaires. Selon Beck et Grande, il s'agit d'ailleurs d'une contradiction originaire de l'Europe : « les traditions du colonialisme, du nationalisme, de la persécution et du génocide sont d'origine européenne, mais les valeurs et les catégories juridiques à l'aune desquelles elles sont jugées et condamnées au titre de crime contre l'humanité le sont tout autant »[15]. L'holocauste est en un sens un flambeau contre le risque d'une barbarie associée à modernisation. De ce fait, le cosmopolitisme doit être compris comme le fait d'une Europe autocritique : l'Europe se caractérise par une critique institutionnalisée d'elle-même, ce qui la distingue aussi bien des Etats-Unis que des sociétés islamiques.
5. Enfin, ce constructivisme n'a rien de statique : la construction est un processus dynamique dont l'issue reste ouverte, sans que l'on puisse lui assigner par avance de frontières : vers l'intérieur par l'accroissement des compétences communautaires, vers l'extérieur par l'élargissement.

Dans le sillage de la théorie critique, *Das kosmopolitische Europa* invite dès lors à décrire les tendances actuelles de la société européenne pour mieux cerner son idéal normatif. Au regard des évolutions sociales de la seconde modernité, l'Europe doit assumer

---

[12] Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Préface de B. Latour, trad. L. Bernardi, Paris, Aubier, 2001.

[13] Ulrich Beck, Edgar Grande, *Pour un empire européen, op. cit.,* p. 17.

[14] *Ibid.,* p. 19.

[15] *Ibid.,* p. 20.

son cosmopolitisme. Loin de constituer un idéal démocratique normatif, comme dans la plupart des travaux contemporains qui en assument une version « forte »[16], ce cosmopolitisme se définit d'abord de manière négative, et ce à double titre : contre la différentiation verticale par laquelle l'altérité culturelle est reconduite à un rapport de subordination hiérarchique ; mais aussi contre l'abolition horizontale des différences. La définition est vaste : le cosmopolitisme serait un *principe de reconnaissance de l'altérité* privilégié dans la seconde modernité[17]. Aussi ce cosmopolitisme évite-t-il les deux écueils de la similitude universaliste et du différentialisme postmoderne : il enjoint à reconnaître des normes universelles à l'aide desquelles il est possible de fonder l'égalité de traitement entre *nous* et les autres. En un mot, le cosmopolitisme ne serait pas la promotion d'un modèle théorique de « citoyen du monde », mais la défense d'une norme universelle d'égalité entre les hommes, associée à la reconnaissance de leurs particularités culturelles. L'Europe cosmopolitique serait l'Europe qui promeut la grammaire de l'inclusion additive (autorisant les appartenances multiples) plutôt qu'une logique exclusive à l'égard des régions ou des nations[18]. Dans *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?,* Beck faisait déjà du cosmopolitisme le « thème fondamental de la civilisation européenne »[19].

Or selon les auteurs, l'Europe est victime, depuis une trentaine d'années au moins, d'une déformation du projet cosmopolitique. Quatre mensonges ou « déformations » du projet européen doivent être dénoncés : le *mensonge national* (l'Europe comme lieu d'expression des égoïsmes nationaux), le *mensonge néolibéral* (l'Europe comme grand marché de la libre concurrence), le *mensonge technocratique* (l'Europe comme ensemble d'institutions et de procédures peu soucieuses de leur légitimation démocratique) et le *mensonge eurocentriste* (l'Europe comme continent s'opposant aux États-Unis et au reste du monde).

Bien entendu, ce thème de la « déformation » est contestable : on pourra arguer que ces tendances ne sont pas des abus ou des dérives, mais des dimensions inhérentes au projet européen. Sans entrer dans ce débat important ici, il importe cependant de reconnaître l'apport majeur de l'œuvre de Beck et Grande : le projet européen défini par les fédéralistes antifascistes ou les mouvements de résistance s'est vu infléchi sous l'effet des évolutions du capitalisme et du néo-libéralisme. Ce sont ces évolutions qu'il importe de corriger si l'on souhaite donner un contenu ambitieux au projet européen.

Etat vs Empire

Beck et Grande nomment « empire » la forme prise par la construction européenne. Après la décolonisation, il ne s'agit plus tant de penser une domination militaire que de théoriser une forme de coopération économique et culturelle, voire politique et diplomatique. Dans le sillage de Weber, les auteurs entendent donc distinguer hégémonie et empire, pouvoir de commander hiérarchique et forme non hégémonique d'exercice de la domination. L'empire européen est fondé sur la coopération et le consensus. En un mot, il serait une forme d'exercice du pouvoir qui ne s'appuie pas sur le pouvoir de commander hiérarchique, mais sur la plus-value politique que la coopération fondée sur le consensus

[16] Voir L. Lourme, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?,* Paris, Vrin, 2012, qui distingue le cosmopolitisme sentimental, moral, juridique et politique.

[17] *Pour un empire européen, op. cit.,* p. 27.

[18] *Ibid.,* p. 27. Ce concept, selon les auteurs, serait associé à un naturaliste et révolutionnaire allemand, philosophe des Lumières et jacobin, Georg Foster (mais en réalité l'analyse politique de Foster sur l'Europe demeure à l'état de projet).

[19] U. Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?,* trad. Aurélie Duthoo, Paris Aubier, 2006 (2004), p. 11.

apporte à ceux qui y prennent part[20]. Au chapitre 3 de leur ouvrage, les auteurs opposent ainsi l'européanisation à l'étaticité associée à la domination. La cosmopolitisation de l'Etat aurait fait naître un empire post-hégémonique : « post-hégémonique parce que, à la différence des empires du XIX^e^ siècle, cet empire européen ne repose pas sur la délimitation nationale ni sur la conquête, mais sur l'abolition des frontières entre nations, le libre choix, le consensus, les interdépendances transnationales et la plus-value politique qui en résulte »[21]. L'intention de Beck et Grande n'est donc pas d'introduire le concept d'empire au sens d'un nouvel ordre de domination global, comme le font Michael Hardt et Antonio Negri dans *Empire*. L'empire permet ici d'étudier la dynamique politique de l'européanisation.

Pourtant, l'usage du concept d'empire est périlleux : dans la théorie wébérienne de l'Etat, l'*imperium*, opposé au *dominium* qui est la propriété publique d'un seigneur, désigne les pouvoirs non domestiques ; il renvoie pour l'essentiel à l'Etat impérial des XIX^e^ et XX^e^ siècles, c'est-à-dire à une forme de régime fondée sur l'expansion territoriale et l'exploitation économique. Mais pour Beck et Grande, ce sens du concept d'empire est trop restrictif. Afin d'éviter tout malentendu, il importe donc de redéfinir l'empire comme un nouveau paradigme qui puisse extraire la pensée du piège territorial où elle est tombée. Cela permet d'entrevoir de nouvelles formes d'intégration politique et de libérer l'analyse de la « fixation » sur l'Etat-nation.

A l'ère de la mondialisation, l'Etat moderne voué à assurer la sécurité et la prospérité est en effet sur la sellette. Une nouvelle donne s'impose : « Notre thèse est qu'en conséquence de tout cela, l'Europe doit être conçue comme un empire, et même que la cosmopolitisation de l'Europe ne pourra aboutir que si l'Europe abandonne la forme étatique et prend la forme d'un empire européen »[22]. Si l'Europe veut surmonter les limites de l'intergouvernementalisme sans prendre une forme étatique supra-nationale (devenir un « super-Etat »), elle ne peut prendre que la forme coopérative et consensuelle d'un empire. A la différence des imperiums pré-modernes et modernes, l'empire européen se fonde sur la souveraineté ; il ne représente pas un nouveau Moyen Age, même s'il existe une ressemblance superficielle avec l'empire carolingien ou le Saint empire romain germanique. L'empire européen se distingue aussi des empires coloniaux modernes par un aspect essentiel : ceux-ci reposaient sur un système de droits de souveraineté à plusieurs niveaux, la pleine souveraineté étant l'apanage du centre impérial. L'inverse est vrai de l'empire européen constitué d'Etats-nations souverains : les Etats qui acceptent les plus fortes pertes de souveraineté sont ceux qui forment le noyau de la zone intérieure de domination ; la souveraineté absolue à la Bodin ou Hobbes devient ici une souveraineté complexe. Corrélativement, les flux économiques ne vont plus de la périphérie vers le centre, en appauvrissant les colonies ; ils vont plutôt du centre vers les périphéries, en suscitant le plus souvent une augmentation du niveau de vie.

Sur cette base, l'analyse de Beck et Grande prend ses distances avec toute vision moralisatrice ou unificatrice du cosmopolitisme, qui impliquerait l'idée d'un traitement égal des individus et des collectivités. A leurs yeux, l'empire cosmopolitique européen est un système de pouvoir asymétrique, dont les membres ne possèdent pas tous le même statut, les mêmes droits et les mêmes devoirs (il existe une zone d'intégration complète, une zone de coopération renforcée mais aussi une zone de coopération restreinte). Structure spatiale ouverte et variable, l'empire européen est aussi une structure multinationale : cet empire ne

[20] *Ibid.,* p. 84.
[21] *Ibid.,* p. 80.
[22] *Ibid.,* p. 90.

peut soumettre la diversité des cultures et des identités nationales à une culture européenne homogène ; toute tentative d'homogénéisation est vouée à l'échec. Enfin, l'empire européen suppose l'intégration par le droit, le consensus et la coopération, et non la violence militaire. Il faut en conclure que l'Europe est vouée à défendre un *cosmopolitisme émancipateur* contre un *cosmopolitisme despotique*. Dans sa forme répressive, le but du cosmopolitisme est d'arranger les différences dans un dispositif d'autorité efficace. En revanche, la forme émancipatrice ou coopérative du cosmopolitisme a pour objectif de créer et d'agrandir des espaces de liberté : dans ce cas, la reconnaissance et l'accentuation de la différence servent à renforcer l'autonomie individuelle et collective. Tout l'enjeu de l'ouvrage est de distinguer ces deux variantes, despotique et émancipatrice, de l'empire, et de préciser les conditions dans lesquelles l'Europe cosmopolitique pourra exploiter son potentiel émancipateur.

Face au réalisme naïf d'un Robert Kagan, qui prétend que l'Europe est entrée dans un « paradis post-moderne », réalisation du rêve kantien de paix perpétuelle, les auteurs défendent donc un autre réalisme, dit cosmopolitique. Leur vision de l'Europe fondée sur la coopération repose sur des stratégies sociologiques et politiques, et non sur la seule force de l'idéal régulateur kantien.

Stratégies de cosmopolitisation

Beck et Grande proposent une théorie subtile de la causalité historique, en articulant une théorie des conséquences involontaires et une vision plus volontariste des stratégies de cosmopolitisation. Récusant « l'idéalisme cosmopolitique » qui escompte que les Etats subordonnent leurs intérêts nationaux aux objectifs communautaires, les auteurs distinguent plusieurs stratégies réalistes : les stratégies du capital ; les stratégies technocratiques ; les stratégies étatiques. Les années 1960-70 auraient été dominées par une coalition de stratégies étatiques nationalistes, de stratégies du capital axées sur le protectionnisme, et de stratégies technocratiques nationales. En revanche, les années 1980 auraient vu naître une nouvelle coalition faite de réalisme cosmopolitique, de néolibéralisme économique et de technocratie supra-nationale.

Le tournant de l'ouvrage se situe précisément ici : les déformations précédemment énoncées doivent en effet être corrigées par de nouvelles stratégies de cosmopolitisation. Non sans volontarisme, Beck et Grande suggèrent ainsi de renouveler l'Europe dans quatre directions : renforcer la société civile européenne ; passer à un modèle post-national de démocratie, accordant au citoyen un rôle actif, prônant la formation d'un espace public européen participatif (référendums européens etc.) ; respecter les différences nationales au lieu de vouloir les abolir ; faire de l'Europe une force motrice du cosmopolitisme global, en tant que membre d'une communauté de défense transatlantique. Ce dernier point importe : l'Europe doit se détourner de l'illusion d'être une « île des bienheureux » ; elle n'est pas protégée des risques écologiques, économiques ou terroristes. Dans ce cadre, Beck et Grande prennent ouvertement position en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Rejetant l'argument de l'unité culturelle de l'Europe (un leurre au regard de la présence de l'islam), ils se montrent favorables à l'intégration de la Turquie. Se positionner de la sorte consiste à faire preuve de réalisme cosmopolitique : une telle adhésion ne peut, selon les auteurs, qu'accroître la sécurité de l'Europe[23].

[23] *Pour un empire européen, op. cit.,* p. 277.

Dans cet esprit, Beck et Grande défendent l'idée d'une *société civile européenne* comme réponse à la société mondiale du risque. Pour briser les égoïsmes nationaux et les scléroses bureaucratiques, ce sont surtout les stratégies néolibérales du capital qui ont jusqu'ici montré leur puissance révolutionnaire. Mais ne pourrait-on imaginer que la bourgeoisie, qui a balayé les institutions politiques du féodalisme en Europe, élimine aussi les institutions vétustes des Etats-nations ? A l'échelon européen du moins, une démocratie cosmopolitique ne pourrait-elle succéder à l'Etat-Providence démocratique ? L'offensive néolibérale ne pourrait-elle promouvoir l'avènement d'une Europe cosmopolitique en vertu des *conséquences secondaires, non intentionnelles* des pratiques, plutôt qu'en vertu d'un *plan* défini (celui des « pères fondateurs », Schuman et Monnet) ? Il s'agirait, dans l'esprit d'Adam Smith, de parier sur la ruse de la raison économique pour forger de nouveaux « citoyens du monde » libérés de l'emprise du territoire, en faisant confiance à la force de coercition liée aux stratégies du capital, mais aussi aux mouvements de la société civile, ou plutôt à une coalition d'acteurs supranationaux et de la société civile.

Certes, cette solution peut paraître utopique dans la mesure où la société civile est l'acteur le plus faible de la politique européenne. Mais selon Beck et Grande, la société civile peut tirer parti des contradictions du néolibéralisme et de la déception institutionnelle à l'égard de l'Europe technocratique. Les faibles mouvements de la société civile européenne pourraient être renforcés par les ONG issues de l'altermondialisme, de la défense de l'environnement ou de la défense des droits de l'homme. L'intérêt des élites de la commission européenne ne serait pas négligeable ici, puisque ces élites pourraient coopérer avec des groupes d'intérêts sociaux et renforcer leur pouvoir à l'égard des Etats-membres[24].

Une telle symbiose entre la société civile et les institutions européennes constitue ce que Beck et Grande appellent « l'Europe cosmopolitique ». Cet empire est d'abord uni de façon négative, par une *solidarité de la peur* face aux risques économiques, écologiques et terroristes qui supposent, pour les contrer, de définir des stratégies communes. Il s'agit, comme dans les précédents travaux de Beck sur la « société du risque », de constater que les constructions sociales de dangers créent une opinion publique globale apte à surmonter les égoïsmes et les corporatismes. L'empire européen aurait donc un rôle à jouer pour contrôler les risques globaux et les zones d'insécurité, notamment dans le cadre de l'Euro-méditerranée. Comme l'avait vu Etienne Balibar, l'Europe pourrait même catalyser l'auto-modernisation du monde islamique[25]. En un mot, l'Europe peut se libérer de la nostalgie pour le monopole universaliste de la modernité qu'elle prétendait détenir, et qui n'est plus qu'un fantasme. En évacuant la tentation de la clôture sur soi, l'Europe doit devenir le fer de lance d'une *autocritique de la modernité*. Elle a son mot à dire dans le débat global qui porte sur la redéfinition de la modernité face aux luttes pour la reconnaissance et la justice, face à la pauvreté croissante et au terrorisme sans frontières[26]. L'insignifiante chenille politique peut devenir papillon cosmopolitique en surmontant la vision purement mercantile du projet européen.

---

[24] La voie réformiste détaillée par Beck dans *Non à l'Europe allemande* est substantielle : en proposant l'institution d'un(e) ministre des Finances européen, d'une union bancaire, d'une taxe sur les transactions financières et d'un impôt européen, l'auteur tente d'articuler la coopération institutionnelle et le progrès de la conscience européenne ; un « service civil européen » pourrait également y contribuer (Ulrich Beck, *Non à l'Europe allemande : vers un printemps européen ?,* Paris, Autrement, 2013). Voir dans le même esprit Jürgen Habermas, *La Constitution de l'Europe*, Paris, Gallimard, 2012.

[25] *Pour un empire européen, op. cit.,* p. 314.

[26] *Ibid.,* p. 272.

L'ambition de ce projet est grande. Il s'agirait, comme le dit ailleurs Ulrich Beck, de donner aux Européens à la fois « des racines et des ailes »[27]. Son grand mérite est à la fois de reconnaître l'immense bienfait apporté par l'Union (qui transforme des ennemis en voisins), d'affirmer la nécessité de sa démocratisation, et de ne pas fantasmer sur l'identité européenne, construite de manière négative. L'esprit européen naît « de l'image mémorisée des abîmes de la civilisation »[28]. Les avantages immenses d'une Europe réconciliée née de la résistance contre l'Allemagne nazie, renforcés par l'élargissement à l'Europe centrale et orientale sortie de l'impérialisme soviétique, s'ancrent dans le souvenir des souffrances causées par l'Europe nationaliste et guerrière qui a causé les camps d'extermination et le colonialisme. Cette Europe « réconciliée » (dans une certaine mesure du moins) est loin d'être exsangue : elle peut revendiquer, outre des normes procédurales, une fierté envers ses valeurs. Mieux vaut une culture laïque fondée sur la liberté individuelle qu'une société dans laquelle les femmes sont excisées ou lapidées. Comme le soulignent à juste titre les auteurs, tout ce que les fondamentalistes affublent du titre de *décadent* ou *vide de sens* doit être célébré et préservé.

Néanmoins, cette vision cosmopolitique de l'Europe reste fragile. En premier lieu, l'usage du concept d'« empire cosmopolitique » mérite d'être discuté. Les deux termes semblent à certains égards inadéquats.

Concernant l'*empire* d'abord : comment concevoir un empire qui ne serait pas associé à la domination militaire, ou du moins politique, culturelle et économique ? Pourquoi conserver l'usage d'un concept traditionnellement associé à l'impérialisme des Etats-nations ? L'idée selon laquelle le fédéralisme devrait se traduire par la reconstitution d'un empire « post-hégémonique » semble à la fois irréaliste et dangereuse. Irréaliste car les rapports de force continuent à prévaloir, notamment dans les négociations où la « troïka » joue un rôle dictatorial au service du capitalisme financier. Dangereuse dans la mesure où l'hypothèse cosmopolitique donne l'illusion d'une réconciliation qui n'est à certains égards que nominale (que l'on songe aux nouveaux clivages, en Europe, entre Etats créditeurs du Nord et Etats débiteurs du Sud). Mieux vaut donc à la fois éviter le concept d'empire pour caractériser un processus consensuel de coopération et ne pas minimiser les logiques économiques impériales à l'œuvre à l'intérieur de l'Europe elle-même.

Concernant le *cosmopolitisme,* ensuite. Tout en dénonçant le risque d'un concept fourre-tout, synonyme de mondialisation, d'universalisme ou de pluralisme, les deux auteurs n'échappent pas tout à fait à cet écueil. Non qu'il faille les accuser de « cécité anthropologique » ou d'ethnocentrisme en invoquant leur vision du « cosmos » restreinte aux humains, comme le suggère Bruno Latour[29]. Mais leur conception du *monde* dont l'Europe serait un échelon signifiant (au point qu'il n'existe aucune contradiction, à leurs yeux, entre le projet européen et les institutions mondiales) est axée sur la multiplicité des cultures, entendues au sens large. Sans faire droit à une analyse philosophique du concept de cosmopolitisme dont ils rappellent seulement l'invention cynique et stoïcienne, puis la

[27] U. Beck, « Réinventer l'Europe », art. cit., p. 29.

[28] *Pour un empire européen, op. cit.,* p. 150.

[29] Bruno Latour, « Whose Cosmos, which Cosmopolitics? Comments on the Peace Terms of Ulrich Beck », in: *Kultur und Gerechtigkeit,* Caroline Y. Robertson-von-Trotha (dir.), Nomos, Baden Baden, 2007, p. 43-56, trad. française « Quel cosmos ? Quelle cosmopolitique ? », in: *L'Emergence des cosmopolitiques,* Jacques Lolive et Olivier Soubeyran (dir.), Colloque de Cerisy, Paris, La Découverte, 2007, p. 69-84.

reprise par les Lumières allemandes post-kantiennes[30], Beck et Grande mettent ainsi à jour deux prémisses au cœur du projet cosmopolitique : « Le cosmopolitisme combine une estime de la différence et de l'altérité avec le souci de concevoir de nouvelles formes démocratiques de domination politique par-delà les Etats nationaux »[31]. Devenu réalité avec la mondialisation économique, culturelle et politique, le cosmopolitisme désignerait un traitement social de l'altérité culturelle censé dominer la seconde modernité comme le nationalisme dominait la première. L'optique cosmopolitique renvoie à la perspective d'un monde sans frontières, au sein duquel un regard réflexif et autocritique est à même de cerner la possibilité « de vivre ensemble, dans une situation de mélange culturel »[32]. A un tel degré de généralité, les auteurs perçoivent bien le risque que le cosmopolitisme soit identifié à une variante transnationale du multiculturalisme – ce qu'ils ne nient que faiblement, en arguant que le multiculturalisme a néanmoins pour défaut de vouloir figer des groupes homogènes au sein de l'entité nationale.

La faille de l'ouvrage apparaît ainsi : à trop vouloir assimiler le cosmopolitisme à un concept sociologique, les auteurs le rabattent sur une conception particulière de la modernisation et/ou de la mondialisation. Cela revient en partie à dissoudre le concept, qui ne désigne plus un idéal de responsabilité morale universelle ou de démocratie transnationale, mais l'association entre une norme universelle d'égalité et la reconnaissance de la diversité (des langues, des modes de vie, des régimes économiques, des formes étatiques et démocratiques). La distinction entre un cosmopolitisme sociologique et un cosmopolitisme politique n'est pas plus éclairante : si l'on conçoit parfaitement qu'il faut sortir du nationalisme méthodologique appliqué aux sciences sociales, on voit moins comment cette exigence épistémologique pourrait favoriser la mission consciente de la politique qui serait de donner l'impulsion à la suite de l'intégration européenne (ou de la tolérance migratoire à l'échelle globale). Le noble projet mentionné pour l'Europe de l'Ouest – « ouvrir son cœur » à l'égard des pays sortis de l'orbite communiste[33] – ne semble pas découler mécaniquement de l'analyse du cosmopolitisme réflexif invoqué comme une *tendance* de la seconde modernité. Encore faut-il expliquer pourquoi la « société du risque » engendre des solidarités fortes dans le domaine migratoire, écologique ou économique.

A cet égard, la solidarité de la peur invoquée par Beck et Grande à la suite de Habermas[34] demeure sans doute insuffisante. L'opinion publique engendrée par les affects liés à la peur peut encourager des politiques portant atteinte aux droits fondamentaux et aux libertés publiques, plutôt que des politiques favorisant la solidarité et la coopération renforcée dans le domaine social. Plus précisément, la coopération renforcée risque de n'être que négative (dans l'ordre sécuritaire, contre le terrorisme et l'immigration clandestine). Or si l'Europe ne saurait se réduire à l'instauration d'un marché de la concurrence non faussée, elle doit faire davantage que promouvoir des luttes sécuritaires. La réflexion sur les risques environnementaux paraît plus féconde, à condition de l'articuler à la question de l'exposition sociale à ces risques ; mais là encore, rien ne garantit que la « question sociale » et la « question environnementale » progressent de concert.

---

[30] Dans *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?,* Beck y ajoute une troisième étape, celle de la réflexion sur le « crime contre l'humanité » (Arendt, Jaspers), *op. cit.,* p. 92-95.

[31] *Pour un empire européen, op. cit.,* p. 24.

[32] U. Beck, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?, op. cit.,* p. 14.

[33] *Pour un empire européen, op. cit.,* p. 34.

[34] Jürgen Habermas, *La Paix perpétuelle. Le bicentenaire d'une idée kantienne*, Paris, Cerf, 1996.

Enfin, il existe à l'évidence un hiatus entre la cosmopolitisation des expériences vécues (soutenue par les médias et les réseaux sociaux internationaux) et la nécessité d'un droit ou d'une démocratie cosmopolitiques. L'*urgence* des catastrophes imminentes produit certes un impératif cosmopolitique ; mais il ne doit pas être confondu avec l'*exigence* d'interventions humanitaires ou d'institutions supra-nationales au pouvoir coercitif. Habermas a sans doute raison de faire prévaloir une philosophie de l'histoire de type kantienne en arguant que les risques planétaires créent une « communauté involontaire » en attente de débouchés institutionnels ; mais ces institutions peuvent aussi bien prendre la forme d'un despotisme bureaucratique que d'une démocratie cosmopolitique[35]. Comme le souligne Michael Foessel, « on voit mal ce qui autorise le passage entre une extension des sphères d'interactions (surtout négatives, comme dans le cas de la mondialisation des risques) et l'institution d'une citoyenneté mondiale »[36]. La thèse de la « cosmopolitisation » n'acquiert de dimension normative que par la médiation d'une théorie politique qui réfléchit notamment à la convergence (ou non) des mouvements sociaux et environnementaux et de la démocratie cosmopolitique[37].

En dernière instance, la voie d'une refondation de l'Europe mérite d'être poursuivie dans un contexte où l'afflux des migrants et réfugiés politiques pose un défi inédit. Afin d'éviter la réduction tragique de la politique européenne à une biopolitique répressive (contrôle des flux de population, rétention et expulsion des « indésirables » venus à l'assaut de ses frontières murées et barbelées), la question du traitement de l'altérité culturelle ne saurait suffire. La perspective d'une Europe « cosmopolitique » risque d'être trop faible pour surmonter les contradictions qui menacent le projet européen d'extinction.

Céline Spector (Université Bordeaux Montaigne-SPH)

[35] Voir *Debating Cosmopolitics*, Daniele Archibugi (dir.), New Left Review Debates, London, Verso, 2003 ; W. Thaa, « Lean Citizenship: The Fading Away of the Political in Transnational Democracy », *European Journal of International Relations,* vol. 7, no 4, 2001, p. 519.

[36] Michaël Fœssel, « La raison du cosmopolitisme », *Cahiers philosophiques* 2012/1 (n° 128), p. 71-84, ici p. 77.

[37] Sur D. Archibugi, voir *La démocratie cosmopolitique. Sur la voie d'une démocratie mondiale*, trad. L. Lourme, Paris, Cerf, 2009 ; *Le Nouvel âge de la citoyenneté mondiale*, Paris, P.U.F., 2014.